

Moniteurs de sport

41^e promotion

Observatoire de la formation



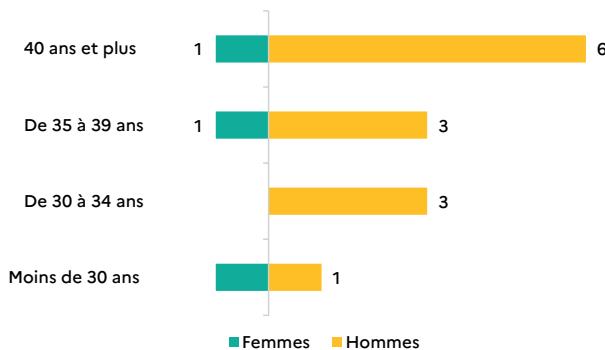
À RETENIR

- > Les 16 agents qui composent la 41^e promotion de moniteurs de sport pénitentiaires (MSP) sont entrés en formation le 12 janvier 2026 pour une durée de 6 mois.
- > Tous ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 100%.
- > 13 hommes et 3 femmes
- > Âge moyen : 37,6 ans
- > Cinq agents avaient déjà des fonctions de MSP avant le début de leur formation.
- > Leur première motivation est de combiner la fonction sportive à celle de surveillant.

FÉVRIER 2026

Profil socio-démographique

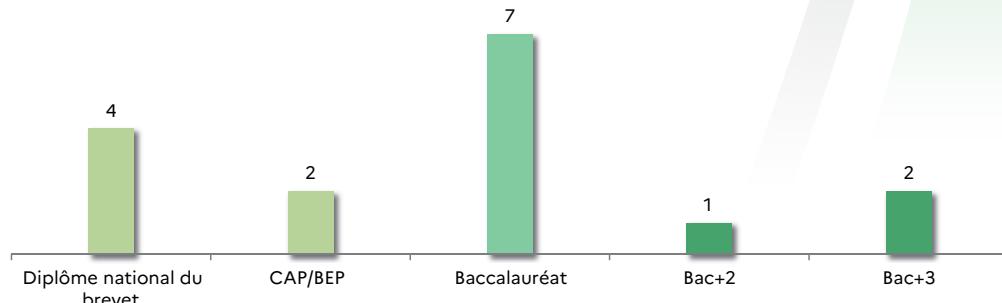
Graphique 1 : Répartition par genre et catégorie d'âge – Effectifs



La 41^e promotion de moniteurs de sport est composée de 16 agents, dont 13 hommes et 3 femmes. Ils sont âgés de 37,6 ans en moyenne. Les âges s'échelonnent de 27 ans pour l'agent le plus jeune à 49 ans pour le plus âgé.

Concernant leur situation familiale, 11 agents sont en couple : 6 sont pacsés et 5 mariés. Cinq stagiaires sont célibataires. Pratiquement la totalité des agents sont parents (13 personnes).

Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les stagiaires sont majoritairement titulaires du baccalauréat. Parmi eux, 7 agents possèdent uniquement ce diplôme et 3 sont diplômés du supérieur (1 est diplômé d'un bac+2, et 2 d'un bac+3). On compte 4 agents ayant pour diplôme le plus élevé le brevet et 2 autres un CAP/BEP.

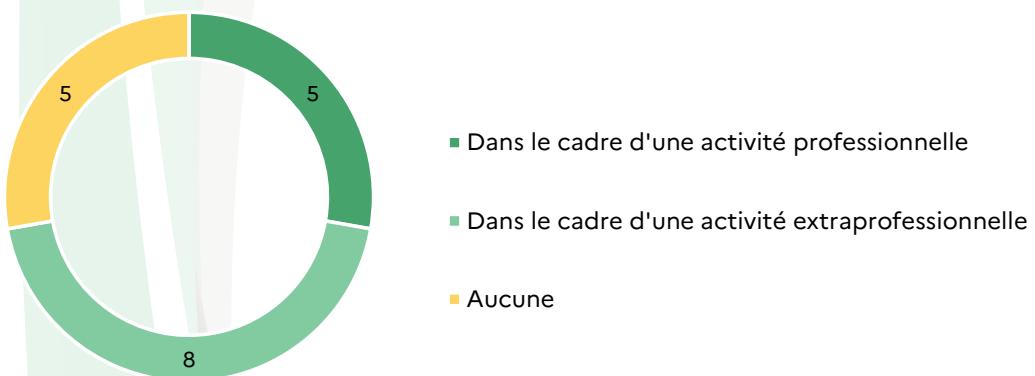
Les domaines d'études sont assez variés : le droit a été cité à 2 reprises et l'agriculture, l'industrie et le sport par 1 personne chacun.

Profil professionnel

En moyenne, les stagiaires ont 10,1 années d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire et ont travaillé dans 2,4 établissements.

Au sein de la promotion, 3 agents avaient déjà des fonctions de MSP avant d'intégrer la formation. Parmi eux, deux secondaient le moniteur de sport et une personne était à temps plein.

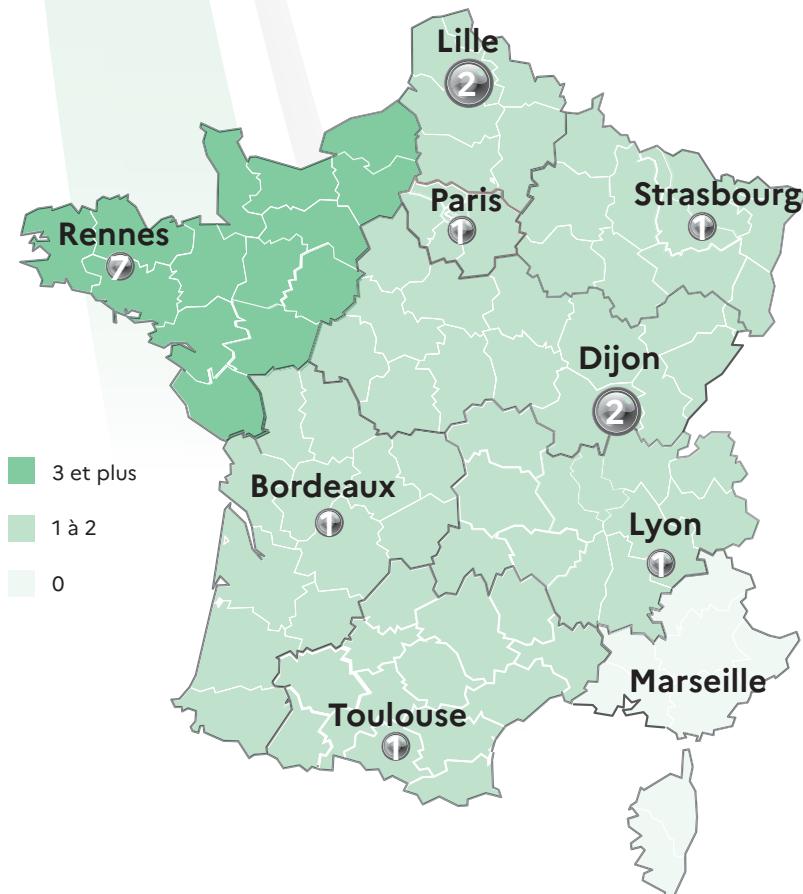
Graphique 3 : Expériences d'encadrement – Citations (plusieurs réponses possibles)



Sur les 16 agents qui composent la promotion, 13 ont déjà vécu une expérience d'encadrement : 8 dans le cadre d'une activité extraprofessionnelle et 5 de manière professionnelle.

Les contextes de ces expériences sont variés : 7 agents ont mentionné les animations sportives, 3 étaient éducateurs sportifs, 3 responsables d'équipe, et une personne évoque les sorties éducatives.

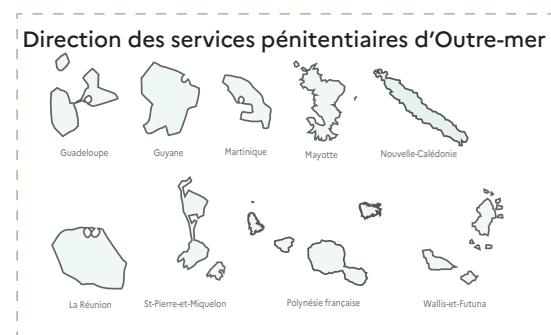
Graphique 4 : Direction interrégionale du dernier établissement – Effectifs



Rennes constitue la principale DISP d'origine des stagiaires (7 mentions). Ensuite, Dijon et Lille ont toutes deux été mentionnées par 2 personnes. Enfin, Bordeaux, Lyon, Paris, Strasbourg et Toulouse représentent les régions de provenance d'un agent chacune.

En outre, 12 personnes s'estiment satisfaites de leur futur lieu d'affectation, contre 4 qui déclarent en être plutôt insatisfaites.

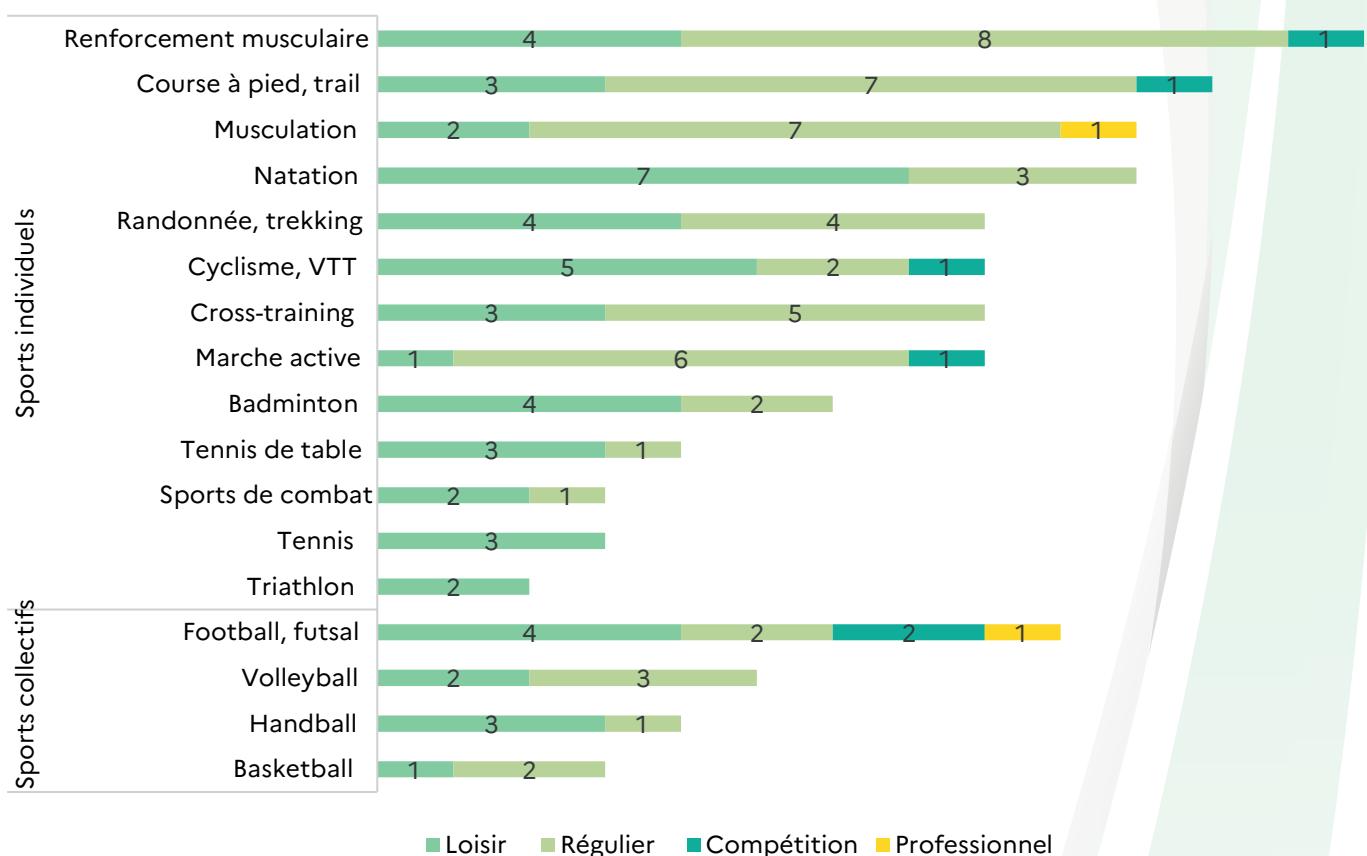
Dix agents envisagent de demander une mutation à la prochaine CAP.



Profil sportif

Un seul stagiaire possède un diplôme sportif. Il s'agit d'un diplôme fédéral.

Graphique 5 : Disciplines sportives pratiquées – Citations

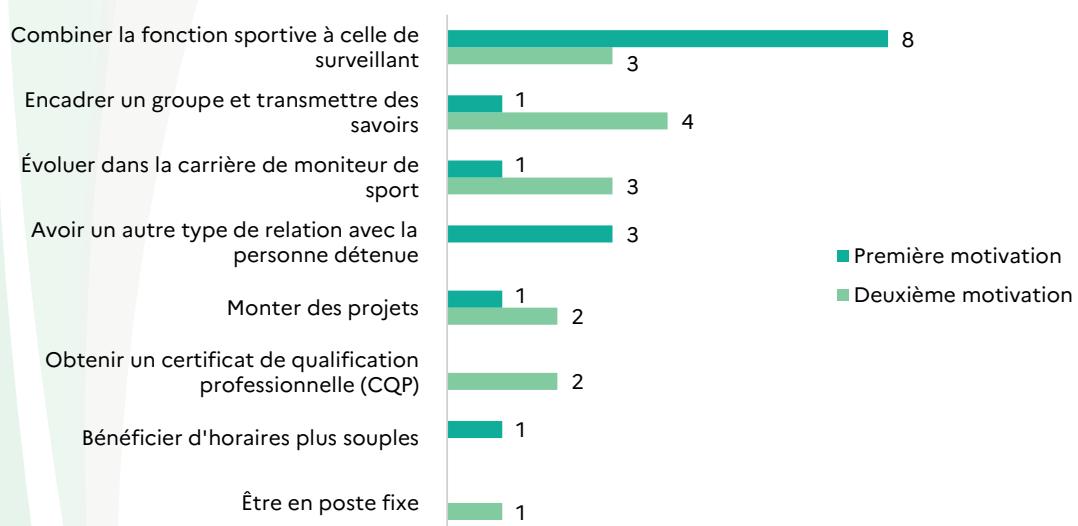


Les activités sportives pratiquées par les stagiaires sont très largement individuelles. La majorité des sports sont exercés à des fins de loisir ou de façon régulière.

Seules deux disciplines sont déclarées comme étant pratiquées à un niveau professionnel : la natation et le volleyball.

Aussi, 5 disciplines font l'objet de compétitions : le volleyball (pour 2 agents), la course à pied, la musculation, la cross-training et le badminton, tous cités par une personne.

Graphique 6 : Motivations à exercer les fonctions de moniteur de sport - Effectifs



La principale motivation des futurs moniteurs de sport est de combiner la fonction sportive à celle de surveillant, avec 11 citations au total.

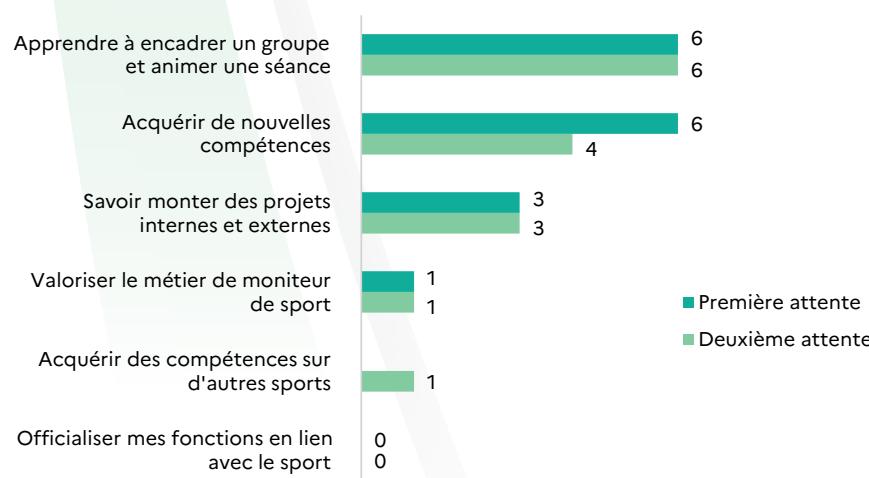
Loin derrière, l'encadrement d'un groupe et la transmission de savoirs, ainsi que l'évolution dans la carrière de moniteur de sport sont mentionnés respectivement par 5 et 4 personnes. Les stagiaires souhaitent également avoir un autre type de relation avec la personne détenue, et monter des projets (3 citations chacun).

Deux agents sont motivés par l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Enfin, la possibilité de bénéficier d'horaires plus souples et d'être en poste fixe ont tous deux fait l'objet d'une mention.

Par ailleurs, après l'obtention de leur CQP, 9 personnes envisagent de l'utiliser pour exercer une activité professionnelle en plus de celle de moniteur de sport tandis que 7 agents prévoient de rester dans l'AP et exercer exclusivement en tant que moniteur de sport.

Graphique 7 : Attentes envers la formation – Effectifs



Les futurs moniteurs de sport attendent avant tout de leur formation d'apprendre à encadrer un groupe et animer une séance (12 mentions au total), et espèrent également acquérir de nouvelles compétences (10 citations).

À un moindre niveau, 6 personnes souhaitent apprendre à monter des projets internes et externes.

Enfin, valoriser le métier de moniteur de sport et acquérir des compétences sur d'autres sports font l'objet de respectivement 2 et 1 mentions.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

scannez pour accéder
à la page internet de
l'observatoire de la
formation

